



CONTACTS :
 Direction du développement social urbain
 Géraldine KOWALSKI-JUDITH
 Chargée de mission Égalité et développement social des quartiers
 05 57 93 66 73 - 06 01 34 69 11

Stéphanie MARTIN du PUYTISON
 Responsable de la Plateforme des Services au public, Maison du droit et de la médiation
 05 56 15 25 63 - 06 01 34 69 12

Défenseur des droits
www.defenseurdesdroits.fr



Flashez moi



ÉGALITÉ & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

www.pessac.fr/au-quotidien/solidarite/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations



Ville de PESSAC



PESSAC S'ENGAGE
 Depuis décembre 2015, la Ville de Pessac est engagée dans la démarche « **Égalité et Lutte contre les discriminations** ». L'objectif est de promouvoir le principe d'égalité auprès des Pessacais en luttant contre toute discrimination.



Un réseau inter-partenarial a été mis en place, piloté par la ville, composé de **plus de 20 membres** : institutions (Bordeaux Métropole, Département, Préfecture), d'associations (culturelles, sportives, d'éducation populaire), d'acteurs de l'emploi (Mission locale, PLIE, Pôle Emploi, entreprises), de personnel municipal, d'établissements scolaires.

Ces acteurs se mobilisent autour de formations, d'actions, de réflexion, et de l'organisation d'un temps fort annuel.

Une démarche interne : des séquences de formation sont proposées au personnel municipal, aux élus (plus de 250 agents formés à ce jour), et des actions en direction des agents et du public. Cette thématique est intégrée dans les procédures de tous les services municipaux afin de tendre à l'exemplarité en matière d'égalité de traitement et de non-discrimination.



L'accès aux droits : la Plateforme des services au public, Maison du droit et de la médiation France Services accueille tous les Pessacais autour de l'accès aux droits. Le délégué du Défenseur des droits accompagne spécifiquement les victimes de discriminations.

1 UNE MUNICIPALITÉ EXEMPLAIRE

• Plus de 250 agents formés depuis 2015 (cadres, agents d'accueil...) et sensibilisation des élus (recrutement, égalité femmes/hommes)



- **Égalité de traitement et non-discrimination** dans les procédures, dans l'accueil du public, dans la gestion des ressources humaines.
- **Promotion de l'égalité** dans les actions portées par la ville : jeunesse, éducation, culture...
- Présentation en conseil municipal chaque année du rapport de **situation comparée entre les hommes et les femmes à la mairie de Pessac** (volet RH et volet politiques publiques).

2 UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS ET MOBILISÉS

• Plus de 20 partenaires assurent la fonction « d'ambassadeurs » de cette démarche (associations, Préfecture, Bordeaux Métropole, acteurs de l'emploi, collèges, travailleurs sociaux, etc.) et participent à 5 à 6 rencontres par an.

- Ce groupe de veille permet d'échanger sur les **pratiques, élaborer des outils et des actions.**
- Ce collectif d'acteurs participe à l'**organisation de temps forts et d'événements.**



3 L'ACCÈS AUX DROITS POUR CONNAÎTRE, COMPRENDRE LA LOI ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE DISCRIMINATIONS

- La discrimination est un **délit** : activation du droit qui sanctionne et protège.
- **La Plateforme des Services au public**, Maison du droit et de la médiation au centre de la démarche.
- **Mobilisation** du réseau des partenaires de la Plateforme (formations, relais d'information).
- Création d'une **permanence dédiée**, identifiée, en lien avec le Délégué du Défenseur des Droits.



4 L'ÉDUCATION ET LA FORMATION À L'ÉGALITÉ POUR S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ DURABLE

- Premier défi du **Projet Éducatif de Territoire** : « Promouvoir l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations ».
- Accompagnement des **établissements scolaires, de la maternelle au lycée** : outils, actions, formations.
- Appui sur les **associations d'éducation populaire**, notamment les centres sociaux, au cœur de notre action.
- **Formation et sensibilisation** continue de tous les professionnels volontaires.



Ville de
PESSAC

NOTRE PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Depuis 2015, la Ville de Pessac est engagée dans un plan de prévention et de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité. Née d'une volonté politique forte de la municipalité, cette démarche est coordonnée par la ville et concerne tout le territoire communal : tous les quartiers de Pessac, tous les acteurs et partenaires.

Toutes les discriminations sont concernées, mais trois priorités ont été définies :

**LES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIGINE,
LES DISCRIMINATIONS LIÉES AU SEXE,
LES DISCRIMINATIONS LIÉES À LA RELIGION.**



5 LA PLACE DES HABITANTS, UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE

- **Organisation de débats, colloques, conférences** sur ces questions pour sensibiliser le grand public.
- Appui et soutien des **initiatives citoyennes ou associatives**, pour favoriser le pouvoir d'agir, la parole et l'expression de toutes et tous.



6 UNE DYNAMIQUE QUI DÉPASSE LE TERRITOIRE PESSACAIS

• Articulation avec l'**État et Bordeaux Métropole** : plan de lutte d'agglomération, ressources, événements communs, Contrat de Ville.

- Pessac est membre de l'Inter Réseau du Développement Social Urbain qui rassemble des **professionnels de toute la France** : réseau, échanges de pratiques, partenariats.
- Pessac est membre du **réseau national d'élus engagés contre les discriminations** (une quarantaine de signataires à ce jour).

